

Anne-Catherine Menétrey-Savary
Anc. Conseillère nationale
Ch. de la Planette 1
1071 St.Saphorin

Madame la Conseillère d'Etat
Esther Waeber Kalbermatten
1950 Sion

St.Saphorin, le 5 novembre 2010

Suspension de l'exécution de la peine de Bernard Rappaz

Madame la Conseillère d'Etat,

Je connais Bernard Rappaz depuis plusieurs années. Je l'avais même défendu autrefois dans ses démêlés avec la justice valaisanne. C'était l'époque où tout le monde pensait que la culture du chanvre et la vente de cannabis seraient légalisées. Depuis lors, les temps ont changé, et Bernard Rappaz aussi. Ses actes et son comportement ont fait que je n'ai plus eu envie de le soutenir. Comme tout le monde, je trouve irritante sa manière de mettre au défi l'autorité judiciaire et politique. Je considère même qu'il exerce sur vous une violence intolérable en vous plaçant dans une situation inextricable. Cependant, aujourd'hui, je ne peux pas m'empêcher de vous écrire pour vous demander de prendre la décision du suspendre sa peine de prison.

J'ai eu connaissance par les journaux de la lettre ouverte que vous a adressée mon ex-collègue du Conseil national, le Dr Jean-Charles Rielle pour vous demander lui aussi cette suspension de peine. Je me sens sur la même longueur d'onde que lui. Comme lui je pensais qu'il fallait nourrir de force Bernard Rappaz ou le laisser aller jusqu'au bout de sa démarche. Aujourd'hui, j'ai le sentiment que s'il venait à mourir maintenant, ce serait une catastrophe pour tout le monde. Pour lui et ses proches, pour vous, pour la justice, et pour nous tous qui suivons de loin ce bras de fer insupportable.

Suspendre l'exécution de la peine de Bernard Rappaz ne signifie pas le laisser impuni. Il y a peut-être à trouver d'autres modalités d'exécution ou d'autres sanctions. Je ne crois pas non plus que cette décision serait de nature à encourager tous les condamnés qui n'ont pas envie de faire de la prison à faire pression de cette manière sur les autorités : très rares sont ceux qui ont la force de Bernard Rappaz pour s'engager dans un tel défi.

J'espère que vous me pardonneriez d'intervenir ainsi auprès de vous, alors que je n'ai aucune légitimité pour le faire. J'espère surtout que vous prendrez la bonne décision.

C'est dans cette attente que je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère d'Etat, mes salutations les meilleures.

Anne-Catherine Menétrey-Savary